

Province de Québec  
MRC Nicolet-Yamaska  
Municipalité de Grand-Saint-Esprit

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de Grand-Saint-Esprit tenue le **7 avril 2025**  
à 21h00 à la salle municipale.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Francois St-Germain  
Siège #2 - Philippe Gras  
Siège #3 - Pascal Desrochers  
Siège #4 - Etienne Bourgeois  
Siège #5 - Valérie Petit  
Siège #6 - Steve Peterson

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire M. Sylvain Laroche, Frédéric Marcotte directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

## **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné le 7 avril 2025 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

## **2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

**2025-04-050**

## **3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - SUJETS À DISCUTER
  - 4.1 - Aide financière au projet La Station
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est approuvé sur motion de Philippe Gras , appuyé par Pascal Desrochers et adopté unanimement.

ADOPTÉE

## **4 - SUJETS À DISCUTER**

**2025-04-051**

### **4.1 - Aide financière au projet La Station**

CONSIDERANT Que la municipalité a terminé les travaux à son incubateur commercial;

CONSIDERANT Que la municipalité est désireuse d'offrir des services de proximité à sa population;

CONSIDERANT Que la municipalité n'a aucun service alimentaire sur son territoire;

CONSIDERANT L'offre du projet "La Station" de s'implanter dans son incubateur commercial;

CONSIDERANT Que le projet présenté aux élus cadre parfaitement dans sa vision de développement commercial et d'offre de service à la population;

Il est proposé par Steve Peterson, appuyé de Valérie Petit et unanimement résolu d'offrir une aide financière allant jusqu'à 50 000\$ au projet La Station pour la mise en place et son développement et que les modalités seront déterminées lors de l'acceptation du programme d'aide financière FRR - Volet commerce de proximité.

#### **5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les questions provenant du public ont été répondues séance tenante.

**2025-04-052**

#### **6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Ayant épuisé les sujets mis à l'ordre du jour, Steve Peterson propose de lever la séance à 21.40 hrs.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Sylvain Laroche, maire      Frédérick Marcotte, d.g. et sec-très.

Je, Sylvain Laroche, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Sylvain Laroche, maire